



## **Procès-verbal de la réunion tenue le 9 juillet 2014, à 19 heures**

Étaient présents : Mesdames Annie Houle (conseillère responsable CCI, présidente du CCI), Marie-Claude Dagenais et Marie-Ève Ferland (agente en communications), Messieurs Pascal Smith (conseiller responsable du CCI), Alain Durand, Alain Lavallée et André Daniel.

Était absent: Monsieur Éric Richer.

### **1. Ouverture de la séance.**

La séance est ouverte à 19h10.

### **2. Adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé**

L'ordre du jour proposé est adopté sur une proposition de Mme Marie-Claude Dagenais, appuyée par M. André Daniel.

### **3. Adoption du procès verbal de la rencontre du 16 juin 2014**

Le procès verbal proposé est adopté sur une proposition de M. Alain Durand appuyée par M. Pascal Smith.

### **4. Projet du kilomètre patrimonial**

Il faudra organiser une consultation publique début août pour les propriétaires afin de leur montrer un échantillon de la plaque qu'ils auront chez eux, leur expliquer que la responsabilité de l'entretien et de l'installation des plaques patrimoniales sera la propriété de la municipalité.

Une version préliminaire du panneau d'interprétation du cœur du village est montrée aux membres et des commentaires sont émis, surtout sur le choix des photos. Des ajouts de photos du cœur du village sont suggérés.

Une soumission sera demandé à Kalitec avec les nouvelles balises du projet.

M. Alain Durand a fait des démarches auprès de Fer ornemental Lévesque pour la structure des plaques patrimoniales. Il attend une soumission.



Une ébauche de maison de l'illustratrice est montrée aux membres, et il est suggéré de demander à l'illustratrice de faire les maisons avant la carte afin de pouvoir avancer la réalisation des plaques. Le contrat avec l'illustratrice, contraignait l'usage des illustrations avec un droit d'auteur, les membres veulent acheter le droit d'auteur des illustrations afin de pouvoir utiliser à la guise du comité les illustrations par la suite.

Le conseil a soulevé la question de la possibilité d'imprimer une carte 12\*20 po au lieu de 12\*18po mais le comité conclut qu'il est mieux de rester avec la carte 12\*18po pour le pliage. Les images utilisées sont discutées. Il est convenu d'un commun accord d'ajouter une plaque patrimoniale pour l'église. La Fabrique a donné son accord pour l'installation du grand panneau sur son terrain.

Une soumission pour la partie web du projet a été acceptée par le comité pour un montant de 850\$, ceci permettra d'améliorer le développement du site web pour le tourisme.

Mme Annie Houle propose au comité de mettre la carte du KM patrimonial à l'endos du panneau d'interprétation. Les membres sont d'accord.

## **7. Répertoire des commerçants**

Mme Marie-Claude Dagenais et Mme Marie-Eve Ferland ont fait des appels pour redemander aux commerçants leurs informations pour le répertoire des commerçants (style bottin municipal). La réponse est généralement positive mais l'action tarde. La trousse des nouveaux arrivants est montrée aux membres. Il est suggéré de faire un dernier rappel par courriel pour le résumé des informations à publier, et par la suite leur nom sera publié sans informations si ils ne collaborent pas. Il ne faut pas pénaliser ceux qui participent, et les autres seront juste perdants. Ce répertoire devrait inclure les commerces, organismes, services publics, le traversiers et les services adaptés offerts. Une carte des secteurs sera aussi incluse dans ce répertoire.

Pour la suite des choses, Annie va faire le document word pour le répertoire. Marie-Claude et Marie-Eve vont s'occuper de la suite des appels

## **9. Beau dimanche à Saint-Marc**

L'activité va bon train et le partenariat avec Mme Laflamme se passe très bien.

## **10. Projet non seulement Culture mais aussi Agriculture**

M. Lavallée informe le comité que la journée de l'agriculture aura lieu le 21 septembre, chez Sylviane Beaudry et de Alexandre Rémy qui ont accepté de recevoir les gens chez eux pour la journée porte ouverte des fermes. Les fermes seront ouvertes de 13h à 16h. Il faut



produire une publicité pour le Saint-Marc Quoi en août (1/2 page) et septembre (1 page) pour annoncer l'événement. Il faut également faire une réquisition aux pompiers pour 4 personnes pour la circulation et la sécurité des gens.

De la publicité pourra être donnée au CPE et à l'école.

Un texte descriptif de chaque ferme devra être imprimé sur des chloroplastes pour afficher lors de la journée du 21 septembre. Également, il est proposé de fournir un T-Shirt aux familles qui vont recevoir les citoyens chez eux.

Les fermiers de leurs côtés cherchent des commandites (Agropur), des agronomes de Club conseils seront présents et des panneaux d'organismes d'agriculteurs (UPA...)

## **12. Liste des comptes**

La liste des comptes est remise aux membres.

## **10. Clôture de la rencontre**

Les sujets de l'ordre du jour sont épuisés. Mme Annie Houle propose la fermeture de la rencontre. La séance se termine à 22h10.

